

LA GAZETTE DES SAINT-LEGER



**Les Saint Léger
de France et
d'Ailleurs vous
souhaitent un
joyeux noël et une
très belle année
2024**



DANS CE NUMÉRO N° 8

FOCUS

Saint Léger de Fourches (21)

DANS LE RETRO

Saint Léger les Authie (80) : l'école au fil du temps

VUES RECENTES

Saint Léger en Charnie (53)

NOS BLASONS

Nos blasons : les 2 suivants (par département)

LÉO SE DÉCLINE

Sur des enveloppes

NOS RETROUVAILLES

3e rassemblement : 2001 à Saint Léger les Paray (71)

SOLIDARITE

Des migrants à Saint Léger la Montagne (87)

DES VIES

Saint-Léger (16) : le soldat Auguste Gauvrit

POUR NOUS COMMUNIQUER
VOS INFORMATIONS



assostleger@orange.fr



facebook.com/assostleger



instagram.com/st.leger.de.france.et.ailleurs



POUR VISITER LE SITE
www.stleger.info

Prochaine date à retenir :

Pentecôte 18-19 mai 2024

Assemblée générale

Saint Léger de Monbrun (79)



Saint Léger de Fourches (21)



Le territoire important, 3 500 ha, comporte une grande part de **forêts** (450 ha de bois communaux) et de **prairies humides para tourbeuses**, dont la vallée du Cousin dans l'un des périmètres de protection Natura 2000. La commune est située dans le périmètre du *Parc Naturel Régional du Morvan* dont la Maison du Parc de Saint Brisson se trouve à 6 km de Saint Léger.

Il n'y a que peu de cultures et les agriculteurs sont surtout des **éleveurs de charolais**, ce que l'on appelle des "naisseurs" qui vendent les veaux jeunes pour être ensuite engrangés dans des pâturages plus riches.

Une activité complémentaire pour les agriculteurs est la culture du "**sapin de Noël du Morvan**" dont la réputation n'est plus à faire. Depuis le début du XXe siècle en effet, alors que le peuplement d'origine était le chêne et le hêtre, il a été planté beaucoup de résineux, épicéas d'abord et de plus en plus de Douglas. En novembre et décembre chaque année, des milliers de sapins de Noël partent pour les **4 coins de la France**.



Région : Au cœur de la Bourgogne - Département de Côte d'Or

Arrondissement de Montbard - Canton de Saulieu

St Léger de Fourches, ancienne paroisse dont on trouve la trace depuis près de 1 000 ans, a été absorbée en 1911, par un de ses anciens hameaux, Champeau. Bien plus tard, en 1992, la commune a été autorisée à prendre le nom de Champeau en Morvan.

Rénovation de la mairie en 2005

Atout : géothermie

En ce qui concerne la mairie de Champeau-en-Morvan, il a été décidé d'aller capter cette chaleur dans le sol. Une société spécialisée a réalisé **deux forages** de 80 m de profondeur sur un diamètre de 16 cm permettant ainsi de récupérer des calories gratuites.

La commune a opté pour cette solution car c'est une **énergie économique**, affranchie de toute politique pétrolière, une énergie propre et renouvelable, sans combustion, sans consommation d'énergie fossile, sans émission à effet de serre. Si le coût d'installation est sensiblement supérieur à celui des systèmes plus traditionnels, la commune espère un retour sur investissement par rapport au chauffage précédent, dans les 4 ans (c'était en 2005).



Le lac Chamboux créé pour alimenter en eau potable certaines communes

L'eau, partout présente

Altitude de 450 à 700 m, avec beaucoup de verdure venant de la multitude de sources, d'étangs et de ruisseaux Saint Léger de Fourches est sur la **ligne de partage des eaux**. Un des deux principaux cours d'eau, le **Ternin**, se situe dans le bassin de Loire ; l'autre, le **Cousin**, dans le bassin de Seine. A quelques kilomètres, nous trouvons des **affluents** de la Saône.

Le Cousin participa longtemps à l'alimentation de Paris en bois de chauffage par flottage à bûches perdues, commerce très prospère jusqu'au début du siècle dernier.



le hameau de Saint Léger de Fourches

<https://www.stleger.info/les72StLeger/region5/21a.htm>



Saint Léger les Authie (80)

L'école de Saint Léger les Authie par Marie-Josée Jacquemont - 2011



Autrefois, dans les villages, l'enseignement était donné par la personne qui savait le **mieux lire, écrire et compter**. Cette personne était agréée par **le curé et le seigneur** du lieu. Elle enseignait à domicile à quelques enfants du village et probablement uniquement durant les mois d'hiver. C'était la plupart du temps une personne qui, outre ses fonctions de **maître d'école**, assurait celles de **chantre, sacristain et sonneur**, touchant des parents qui le pouvaient une faible participation financière. Les plus pauvres rétribuaient l'instituteur avec quelques **dons en nature** tels œufs, lait, beurre et parfois volailles. On peut penser qu'à partir du XVIII^e siècle un enseignement scolaire fut dispensé dans notre village mais à quel endroit, nul ne le sait. On peut supposer qu'il avait lieu au presbytère situé rue des prêtres mais ne disposant d'aucune archive à ce sujet, l'hypothèse ne peut être vérifiée. **L'abbé Danicourt**, dans son livre sur l'histoire de St Léger paru en 1885 dresse une liste **des instituteurs** de la commune et il est à noter que l'enseignement fut assuré au moins **dès 1740**. La loi Guizot votée en 1833 obligea chaque commune à **ouvrir une école primaire publique de garçons**. Le choix de l'instituteur revenait au **Conseil Municipal** qui fixait également **le salaire minimum** de la personne choisie. Ce salaire devait être réglé par les parents d'élèves. Nous ne connaissons pas la situation de St Léger à cette époque.



C'est suite à la loi Falloux du 15 mars **1850** qui rappelle aux communes l'obligation d'avoir une école, et sous l'administration de M. Bury, alors Maire du village, qu'un **bâtiment à usage d'école fut construit en 1856**, suivi en 1862 d'une habitation à usage **de logement pour le maître d'école** sur l'emplacement de la ferme Lobel incendiée en 1842



Suite à la déclaration de guerre et afin d'abriter les enfants en cas de bombardements, en octobre **1939**, **des tranchées** furent creusées dans le jardin de l'instituteur, des **rideaux opaques** posés aux fenêtres de la classe. Heureusement, la **guerre se passa sans souci** particulier pour les élèves mais après guerre, l'effectif étant jugé insuffisant, l'académie **ferma l'école** et les quelques enfants de St Léger d'âge scolaire durent se rendre à pied à Authie pour suivre une scolarité normale. Cette situation ne dura pas longtemps car dès le **15 janvier 1952**, le Conseil Municipal demanda la **réouverture de la classe unique**. N'obtenant pas satisfaction, les habitants du village, sous l'impulsion du Maire, M. Louis Bury, et du Conseil Municipal, **refusèrent de participer aux élections municipales de mars 1953**. St Léger se retrouva alors **seule commune de France sans Conseil municipal renouvelé**.

L'administration céda et promesse fut faite que, dès **septembre 1953, 30 élèves** se retrouveraient sur les bancs de l'école du village. De ce fait, les élections municipales n'eurent lieu qu'en juillet. Dans la foulée, la gratuité totale des fournitures scolaires fut décidée pour tous les élèves. Jusqu'à cette date, seules les familles nécessiteuses bénéficiaient de cet avantage.

C'est alors que se posèrent les problèmes **d'exiguïté des locaux**, de leur vieillissement et de leur inadaptation à un enseignement de qualité. En **1955** commencèrent les démarches pour la construction d'un nouvel ensemble scolaire. Le terrain fut acheté en 1956, la construction terminée en **1959**.

Dans ce nouveau bâtiment, **37 élèves** furent accueillis la première année mais la situation se **dégrada rapidement**. Les années suivantes, étant donné la mécanisation de l'agriculture, la fermeture des usines proches et par conséquent le manque de travail, l'exode des familles fut inévitable. De plus, un nombre d'enfants, toujours plus important, rentra en 6e au collège d'Acheux en Amiénois. La conséquence fut **irréversible : fermeture définitive de la classe en 1968** au départ en retraite de l'instituteur. Depuis cette date fatidique, les enfants ont repris le chemin de l'école d'Authie, non pas à pied comme autrefois, mais d'abord emmenés en voiture par leurs parents puis par le bus du ramassage scolaire.

<https://www.stleger.info/les72StLeger/region3/images/80b.mariejosee/80b.ecole.htm>



Saint Léger en Charnie (53)

Région des Pays de la Loire - Département de la Mayenne - Arrondissement de Laval

Canton de Sainte-Suzanne - Communauté de communes des Coëvrons

Commune rurale de 286 habitants (2013) appelés les **Légéreens**, St Léger en Charnie a pour origine de son nom le saint Léger. Elle s'est d'abord appelée Ecclesia sancti Leodegarii en 1125, et St Ligier en 1312. En 1793 (an II de la Révolution), on trouve le nom **de Léger en Charnie**.

Construit autour de son église, le village était avant le XIII^e siècle entièrement recouvert par la **forêt de Charnie**. Fort de son centre bourg récemment réaménagé, le village **tend à se développer**. En effet, après une baisse de la population pendant environ 70 ans, le village voit de nouvelles familles s'installer, renforçant ainsi sa dynamique. Côté loisirs, la commune n'est pas en reste puisqu'elle recense aujourd'hui 9 associations pour seulement **301 habitants**.



le monument aux morts - août 2014
- photo Jean-Louis Cholet



Mentionnée dès 1125, l'**église Saint-Léger** a conservé sa **façade romane** - constituée d'un mur-pignon, d'une porte surmontée d'une fenêtre et de contreforts, elle est caractéristique des premières constructions romanes - mais le reste a été largement remanié au cours des XV^e et XVI^e siècles.



A l'**intérieur** : le **retable central** du XVI^e porte des statues en bois en pierre polychrome et, détail assez rare, dans la chapelle du sud, des peintures murales du XVI^e (Adoration des Mages, Adoration des Bergers).



La figure centrale est une représentation du Christ encadrée par les statues de **saint Léger**, saint Sébastien et saint René dans des niches



Le lavoir possède **3 bassins** un peu envahis par les herbes. Au fond, il y a **une rampe** pour étendre le linge. En 2017, Linda Meunier décide, après consultation des habitants, de le **restaurer**. Des réunions ont eu lieu avec une douzaine de bénévoles...



Avec son **plan d'eau** d'un hectare et demi ainsi que ses chemins de randonnée, St Léger accueille régulièrement de nombreux sportifs venus d'ailleurs.



En direct sur la place de l'église, c'est "**l'Auberge du bon Dieu**", une sorte de la maison de "la Jeanne" : le café-bar de Myriam l'hôtesse (mais qui ne fait plus épicerie)

Répartition de l'occupation des sols de Saint-Léger

Espaces verts artificialisés, non agricoles : 26ha, soit **2%**.

Terres arables : 211ha, soit **12%**.

Prairies : 683ha, soit **40%**.

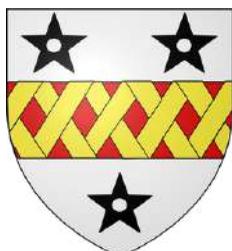
Zones agricoles hétérogènes : 333ha, soit **19%**.

Forêts : 467ha, soit **27%**.



Nos blasons

Ayant découvert les 73 Saint Léger et le réseau d'amitié qui unissait les villages et hameaux portant le nom de Saint-Léger ou l'un de ses dérivés -dont certains ont été rendus difficilement reconnaissables à cause d'une corruption du langage- nous avons essayé d'étudier s'il existait un ou plusieurs points communs entre les différents blasons dont s'honorent les communes.
Sur ces 73 "Saint-Léger", nous avons repéré 40 blasons. Nous allons les étudier dans l'ordre des codes postaux.



Saint Léger sur Dheune (71)

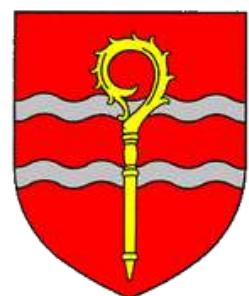
D'argent à la fasce de gueules frettée d'or accompagnée de trois molettes à cinq rais de sable.

Ces armes sont décrites d'après "La Noblesse aux Etats de Bourgogne".

Saint Léger les Paray (71)

Il s'agit plus d'un écusson que d'un blason proprement dit. Il peut se "lire" ainsi : Ecartelé : aux 1 et 4, une rosace ; au 2, IhS en lettres gothiques ; au 3, m, surmonté de aria, en lettres gothiques ; une croix latine brochant sur la partition.

Ce blason a été découvert dans l'église détruite à la Révolution et actuellement maison d'habitation. Les rosaces se retrouvent sur des carreaux de terre cuite provenant de la Visitation de Paray et de la maison natale de sainte Marguerite-Marie Alacoque à Hautecour. Les lettres IhS, sont les initiales de Jesus hominum Salvator, Jésus, Sauveur des hommes. m, surmonté de aria, se traduit évidemment par Marie.



En 2009, le conseil municipal adopte un **nouveau blason** : La **crosse est celle de saint Léger**, évêque d'Autun. La couleur **rouge symbolise le sang** versé par le martyr. Les deux fasces ondées évoquent les **deux rivières** qui arrosent le village : l'Oudrache et la Bourbince. Ce blason se lit donc ainsi :

"De gueules à deux filets ondés d'argent mis en fasce ; une crosse d'or en pal brochant sur le tout."



<https://www.stleger.info/asso/blasons.htm>

Léo se décline

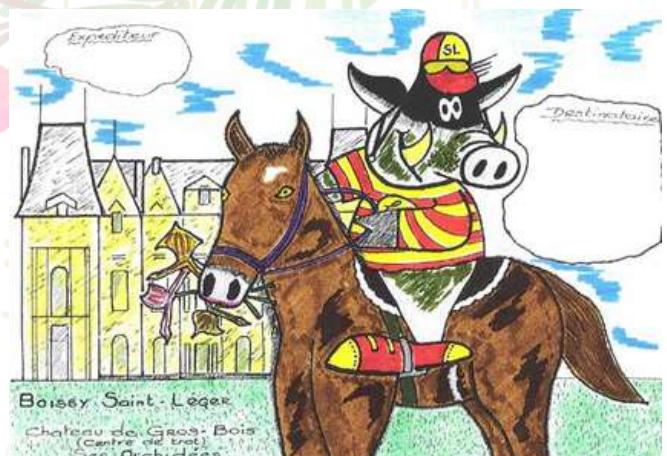
**Michel Charret de Saint Magnazeix (87)
met Léo en vedette**

Délicieux courrier reçu en septembre 2008 :

"(...) Ci-joint des enveloppes que j'ai développées, sur la base de Léo notre mascotte, en actualisant ledit Léo aux caractéristiques propres à chaque commune (...) (...) Je vais au hasard de mon inspiration "m'attaquer" à d'autres Léo (...)"



Saint Léger Magnazeix (Haute-Vienne)



Boissy Saint Léger (Val de Marne)



Saint Léger sous Cholet (Maine et Loire)

La suite dans les prochaines gazettes !

<https://www.stleger.info/les72StLeger/region9/87b.michelcharret.htm>

Saint Léger les Paray (71)

3e Rassemblement 02/03 juin 2001

Pour Pentecôte, Raphaël et toute son équipe nous ont mijoté un délicieux 3e Rassemblement très très bourguignon ...



L'ami Léo était là lui aussi, mais... surprise... un petit frère lui était né !



L'apercevez-vous tenant la charrue ?



Trois cyclistes de Saint Léger sous Cholet avaient fait, une fois de plus, le déplacement vers notre rassemblement : 480 km en 2 jours. Applaudissements !



Claude, Guy et Maurice nous ont rejoints depuis St Léger sous Cholet après avoir parcouru 480 km en 30 heures environ. Chapeau !

<https://www.stleger.info/asso/histoire2001.htm>

Toutes les autres informations sont accessibles sur le site des SAINT LEGER DE FRANCE ET D'AILLEURS

Saint Léger les Paray (71)

3e Rassemblement 02/03 juin 2001

après l'effort, le réconfort



L'effort !

L'Assemblée générale
de l'Association



Le réconfort !

L'apéritif en musique
avec nos amis Suisses



visite surprise des
Francs-Cacous de
Paray le Monial,
confrérie qui
perpétue le fameux
clafoutis aux cerises
dit "cacou"



<https://www.stleger.info/asso/histoire2001.htm>



Saint Léger les Paray (71)

3e Rassemblement 02/03 juin 2001



découverte de la campagne
en voitures anciennes



En route vers les Olympiades du dimanche après-midi, avec la fanfare suisse. C'est d'ailleurs l'équipe de St Léger-La Chiésaz qui a remporté ces jeux inter-St Léger...



la brouette équilibrée
(ou censée l'être)



<https://www.stleger.info/asso/histoire2001.htm>





Saint Léger les Paray (71)

3e Rassemblement 02/03 juin 2001



état de grâce : le déluge infernal,
fil rouge des St Léger



...sous l'oeil (!) d'un compatriote en sieste dans le foin (photo prise à son insu ; les bouteilles ont été ajoutées pour faire plus joli ...) Qu'André nous pardonne !



chant suisse, sur le pré



hymne à la Bretagne, par St Léger des Prés



Et la pose, avec Léo



St Léger des Prés a gagné une coupe aux jeux inter-villages. Joie !



Et dans 2 ans, rendez-vous est pris dans les Hautes-Alpes, à St Léger les Mélèzes, charmante station de ski qui ne peut "qu'être à la hauteur" pour préparer notre 4e Rassemblement !



<https://www.stleger.info/asso/histoire2001.htm>

Saint Léger la Montagne (87) Solidarité : des Migrants

lundi 3 octobre 2016 : Saint-Léger-la-Montagne va accueillir une cinquantaine de migrants venus de la jungle de Calais

Alors que les discussions sont officiellement toujours en cours entre la préfecture et les communes pour créer 900 nouvelles places d'accueil de migrants en Nouvelle Aquitaine, en coulisses ça avance. Ainsi une **cinquantaine de migrants** devraient bientôt arriver à Saint-Léger-la-Montagne.

Ce sont essentiellement des hommes, de cinq nationalités différentes qui seront accueillis dans un centre de vacances appartenant au comité d'entreprise de la SNCF et situé dans le bourg de **Saint-Léger-la Montagne**. Gisèle Jouannetaud, la maire de la commune, l'a appris par un coup de fil de la préfecture il y a quelques jours. Reste que dans le village, on s'interroge. A commencer par la maire qui se demande justement comment et par qui ces migrants vont être pris en charge.

Car de son côté, la commune de **330 habitants** n'a "pas les moyens financiers et humains" de s'en occuper. Il n'y a pas d'association d'entraide capable de jouer ce rôle à Saint Léger-La-Montagne, dont une partie importante de la population est plutôt âgée. L'élu attend donc des précisions et organisera dès que possible une réunion, pour informer ses administrés.



le centre de vacances du comité d'entreprise de la SNCF

MIGRANTS DE CALAIS ■ Ils arrivent la semaine prochaine
Saint-Léger prêt à les accueillir

47 migrants de la jungle de Calais vont être hébergés dans les locaux de la colonie de vacances de SNCF de Saint-Léger-la-Montagne, jusqu'à fin mai 2017 (nos précédentes éditions). Leur arrivée est prévue entre le 16 et le 24 octobre.

Gisèle Jouannetaud, maire de Saint-Léger-la-Montagne, a rencontré jeudi ses administrés (1) et, sur les quelque 330 habitants de la commune, étaient présents, pour les informer des conditions de vie des nouveaux arrivants.

Beaucoup d'inquiétude se lisait sur les visages en début de réunion. Alban Guillermet, directeur du Centre d'Éducation et de Formation (Céf), la commune, responsable Adoma, a expliqué que leur nourriture sera assurée par la Banque Alimentaire et qu'ils feront eux-mêmes leur cuisine. Le Secours Populaire va les équiper en vêtements. La Croix Rouge va être chargée d'effectuer un dépistage médical. L'ARS va délivrer un passeport sanitaire médical référencé.

La société ADOMA va embaucher deux travailleurs sociaux qui vont accompagner les migrants dans leurs démarches. Un

mairie qu'il seraient disponibles en cas de besoin. Des Saint-Légois ont dit qu'ils étaient fiers d'apporter de l'aide à ces gens qui fuient la guerre, mais aussi déçus que les personnes âgées, notamment du bourg, ne reçoivent pas les visites plus fréquentes. Et les visages de tous ont retrouvé leur quiétude. ■

ACCUEIL

Un CAO à Limoges ? Des investigations sont conduites parallèlement pour ouvrir un autre CAO à Limoges, qui pourrait accueillir quant à lui 40 à 60 personnes », indique la préfecture dans un communiqué évoquant aussi Saint-Léger-la-Montagne.

Le POPULAIRe du CENTRE - 15.10.16

Dans le cadre de l'évacuation de la Jungle de Calais, **47 migrants** sont arrivés à Saint-Léger-la-Montagne (Haute-Vienne) dans la nuit du 27 au 28 octobre (2016).

Ces solutions d'hébergement sont provisoires. Tous les migrants font une **demande d'asile** auprès de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides. Une fois cette demande enregistrée, quelle que soit la réponse, chaque migrant va recevoir un récépissé. Ce document va leur permettre d'être accueilli dans des Centres d'Accueil de Demandeurs d'Asile (CADA). Il existe en France 31 centres d'accueil pour demandeurs d'asile répartis dans 14 régions. Les migrants sont hébergés durant toute la durée de l'étude de leur dossier de demande de statut de réfugié . En Limousin, les migrants de Calais devraient rester là jusqu'à la fin de l'année selon la Préfecture de la Haute-Vienne.

(...) Ces jeunes hommes, Éthiopiens, Soudanais ou encore Somaliens sont venus se reconstruire à **Saint-Léger-la-Montagne**, dans un cadre de vie qui est bien loin de leurs cabanes de fortune de la "Jungle". Ils ont reçu un véritable soutien sur place. La Banque alimentaire leur livre de quoi cuisiner. Le Secours populaire leur fournit des vêtements. Le matin, ils ont aussi droit à des cours de français...

Au 15 mai (2017), tous étaient partis, avec des regrets. Certains sont restés en contact avec des bénévoles. L'un d'entre eux en accueille régulièrement à Saint Léger en son domicile, car leur souhait est de revoir leur lieu de séjour (...) "-03/11/2017-

De l'Afrique de l'Est Berceau de l'Humanité
à Saint Léger la Montagne Berceau d'Humanité
octobre 2016 - mai 2017



le cadeau, chargé de symboles,
donné à la mairie en souvenir de
leur passage

Madame la maire.

au nom de tous mes camarades
Je vous remercie pour votre
accueil, votre solidarité et
tout ce que vous avez fait pour
nous. On vous fait ainsi que nous
reconnaissons que Dieu vous aide. Merci
encore. Ali



Saint Léger (16) le soldat Auguste Gauvrit

Louis Pierre Auguste Gauvrit (9 juillet 1894 - 16 avril 1915)



mort pour la France à 20 ans



Recensement de 1901 : Auguste et ses parents habitent désormais l'Aumère, toujours au Poiré sur Vie.

Son papa est né le 26 octobre 1870 à la Braconnerie, d'un père (Jean Gauvrit) de 35 ans, tisserand, et d'une mère (Marie Anne Berthomé) de 32 ans. **Sa maman** est née le 25 septembre 1870 à l'Aumère, d'un père (Pierre Moreau) de 32 ans, meunier, et d'une mère (Virginie Becquon) de 23 ans. Tous deux se marient en **1893**. Les jeunes époux vivront avec les parents du marié entre 1893 et 1901, date où ils sont installés à l'Aumère, probablement pour des raisons familiales, vers le moulin des parents de la mariée. Le papa d'Auguste exerce le même métier que son père : tisserand. Mais il est également cultivateur, cumulant plusieurs tâches pour subsister.

En **1906**, la famille s'agrandit : **Yvonne** naît, **12 ans après son frère**. Il n'y aura pas d'autres enfants. En **1911**, les parents et leurs 2 enfants quittent le Poiré sur Vie pour tenter leur chance à **St Léger de Blanzac** : en **Charente**, la crise causée par l'apparition du phylloxéra qui a détruit les céps de vigne a provoqué la ruine et l'exode rural, les terres ne valent plus grand chose. Mais les plants américains, résistants à la maladie, vont permettre de reconstituer le vignoble. Ils s'installent au **hameau de Chardeloux où vit encore en 2011 l'un des deux fils d'Yvonne**



Toutes les autres informations sont accessibles sur le site des SAINT LEGER DE FRANCE ET D'AILLEURS

Le père va se remarier avec une certaine Mme Brossard, veuve Chusseau, en **1913**, à un joli détail (!) près : cette femme a une fille, **Léontine**, qui ne va pas être insensible au charme d'Auguste et... **le même jour, le 1er février 1913, à St Léger, Auguste Père épouse la femme et Auguste Fils la fille !** Une petite **Augustine** va naître au foyer d'Auguste et Léontine, le **30 août 1914**. Auguste a 20 ans, Léontine 17. La petite est née le 30 août et son père a été mobilisé le 1er septembre 1914...

La Grande Guerre est déclarée depuis un mois. Les deux Auguste, **le père et le fils, partiront**. Seul le père - né en 1870 - reviendra.



Auguste est Incorporé le **1er septembre 1914** au **52e Régiment d'Artillerie**.

Il passe au **126e Régiment d'Infanterie** le **28 octobre 1914**. Il doit, c'est probable, rejoindre le dépôt de ce régiment à Brive.

En **mars 1915**, le 81e RI, le soldat Gauvrit, arrive **en Champagne**, vers la ferme de Beauséjour, dans le département de la **Marne**.

Il participe à une offensive du **22 mars**. C'est très probablement ce jour-là qu'il est **grièvement blessé à la tête** pas coiffé d'un casque, mais d'une casquette, par un éclat d'obus,

Evacué, peut-être plusieurs heures après avoir été blessé, Louis Auguste est **transporté** à l'arrière des lignes, au Poste de Secours. Ensuite, le lendemain, voire même le surlendemain, il va être transporté à l'ambulance de l'avant et **trépané**. Ce n'est qu'après deux ou trois jours sur place, soigné tant bien que mal, qu'il est décidé de l'envoyer en train sanitaire **vers l'hôpital du Panthéon à Paris. Auguste meurt de ses blessures le 16 avril 1915**

La petite Augustine a 7 mois 1/2 quand son papa meurt.



Auguste mesurait 1 mètre 67, avait les yeux bleus et le Certificat d'études. "Degré d'instruction 4" signifie qu'il a obtenu le brevet de l'enseignement primaire.

<https://www.stleger.info/les72StLeger/region8/16.gauvrit.htm>